

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13602**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable en ingénierie réseaux

Nouvel intitulé : Responsable en ingénierie systèmes et réseaux

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| CESI                                     | Directeur du CESI                                |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Responsable de l'infrastructure système et réseau de l'entreprise, le Responsable en ingénierie réseaux pilote les projets d'infrastructure et anime l'équipe de techniciens (système, réseaux ou maintenance)

Activité 1: Il recueille, analyse et formalise les besoins en communication de type numériques de l'entreprise.

Le Responsable en ingénierie réseaux est la plupart du temps amené à travailler en mode projet pour faire évoluer ou créer un système d'information et son infrastructure système et réseau. Lorsqu'il prend en charge un nouveau projet, il doit dans un premier temps recueillir, formaliser et faire valider par les parties prenantes (Direction, Utilisateurs...) les besoins informatiques et en communication numérique émanant de l'activité de l'entreprise ou de besoins d'évolution de l'existant (ex : mise en œuvre ou migration d'un Progiciel, intégration d'une filiale, développement des besoins de stockage d'informations, obsolescence d'un élément du système informatique). Il doit avant tout comprendre les enjeux et les objectifs de l'entreprise. Il est amené à auditer l'ensemble des acteurs concernés dans l'entreprise ainsi que le système existant.

Activité 2 : Il conçoit les solutions, planifie le projet sur les aspect organisationnels, économiques et humains et fait vivre le plan de communication.

Le Responsable en ingénierie réseaux doit construire un certain nombre d'éléments (cahier des charges du projet souvent découpé par lots, planning global du projet, matrices de risques, plan de communication, besoins en ressources humaines et budget prévisionnel du projet) et les présenter aux parties prenantes afin d'obtenir leur validation avant le démarrage du projet concerné.

En s'appuyant sur ses compétences techniques et la veille technologique qu'il assure, il conçoit une solution système et/ou réseaux répondant à ces éléments et donc aux attentes du client (interne ou externe). Il organise l'ensemble du déroulement du projet.

Activité 3 : Il met en œuvre les évolutions techniques de l'architecture réseaux validés par la DSI, organise et supervise le déploiement en gérant les écarts éventuels.

Lorsque les solutions système et réseaux sont validées et les ressources déterminées, le Responsable en ingénierie réseaux est chargé de concevoir un plan de déploiement de ces solutions dans le respect des contraintes coût, qualité et délai. Il supervise le maquettage de l'architecture afin de finaliser la configuration des différents éléments et de valider avec le client la solution retenue. Lors de la mise en œuvre de la solution technique, il encadre les techniciens, experts techniques qui déploient les matériels et logiciels nécessaires et qui réalisent la mise en production du nouveau système et/ou réseau. Il vérifie alors la conformité de la réalisation par l'élaboration des tests de recette. Tout au long du déploiement, il communique auprès des parties prenantes sur l'état d'avancement et gère les éventuels dysfonctionnements ou écarts par rapport aux prévisions.

Activité 4 : Il organise le maintien en condition opérationnelle du réseau par un Plan de continuité d'activité et garanti le service dans le respect des normes techniques et environnementales.

L'une des responsabilités majeure du Responsable en ingénierie réseaux consiste à garantir à l'entreprise l'accès constant aux ressources informatiques (réseau, logiciels, services, données, etc.). Pour cela, il élabore un plan de continuité d'activité, il définit les différentes tâches de maintenance ainsi que le planning de leur réalisation. De plus, il doit sécuriser l'architecture réseau en respectant la politique sécurité informatique définie par le Directeur du Système d'Information (le DSI) afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des informations.

Il est également en charge de la communication avec les fournisseurs des solutions informatiques choisies et mises en place, dans le cadre des contrats de maintenance validés par la DSI.

Il doit toujours rester en veille par rapport aux nouvelles technologies susceptibles d'améliorer ou de développer les services d'information de l'entreprise.

LES CAPACITES ATTESTEES :

- Compétences techniques portant sur l'administration de systèmes informatiques, des réseaux, des bases de données et de leur sécurité.
- Compétences organisationnelles et notamment les méthodologies de gestion de projet,
- Capacités d'encadrement, de management.
- Compétences transverses de communication, de rédaction et de synthèse, ou concernant la veille métier.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité et notamment informatique et SSII

Responsable systèmes et réseaux,

Responsable réseaux et télécoms,  
 Responsable système d'information,  
 Consultant systèmes et réseaux,  
 Consultant réseaux et télécoms,  
 Consultant système d'information,  
 Ingénieur systèmes et réseaux,  
 Ingénieur réseaux et télécoms,  
 Ingénieur système d'information,  
 Chef de projet systèmes et réseaux,  
 Chef de projet réseaux et télécoms,  
 Chef de projet système d'information

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

S'agissant d'un métier très technique nécessitant des capacités de gestion de projet informatique, de nombreuses compétences sont évaluées par le biais d'un projet fil rouge ponctué de réalisations concrètes tout au long de la préparation à la certification. En fin de parcours, les candidats soutiennent à l'oral un mémoire professionnel portant sur un projet de développement ou d'évolution d'une solution technique mené en entreprise. L'ensemble de ces éléments sont présentés au jury national pour validation des compétences acquises et délivrance de la certification le cas échéant.

L'obtention de la certification professionnelle « Responsable en ingénierie réseaux » est conditionnée par la validation des 7 blocs de compétences spécifiques.

L'articulation des ces blocs se fait dans l'ordre suivant :

**Bloc de compétence :**

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION  |
|--|---|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13602 - Organiser et piloter un projet informatique    | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une méthode de gestion de projet</li> <li>- Décomposer un projet informatique</li> <li>- Gérer les risques d'un projet informatique</li> <li>- Assurer le suivi d'un projet informatique</li> <li>- Clore le projet</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>           Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p> |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13602 - Manager le service informatique et ses projets | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer une équipe</li> <li>- Accompagner le changement dû aux projets informatiques</li> <li>- Gérer un budget</li> <li>- Evaluer la performance de son unité</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>           Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p>   |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13602 - Entreprise 3.0 : manager autrement             | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les outils numériques dans son management</li> <li>- Développer un management collaboratif</li> <li>- Accompagner la transition numérique de son entreprise</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>           Etude de cas</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p>  |

| INTITULÉ  | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|---|--|
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13602 - Concevoir et mettre en œuvre les infrastructures systèmes | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir un plan de déploiement système</li> <li>- Organiser et superviser le déploiement d'une architecture système</li> <li>- Gérer le déploiement et ses impacts sur l'infrastructure et les acteurs en place</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p>   |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 13602 - Concevoir et mettre en œuvre les infrastructures réseaux  | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir un plan de déploiement réseau</li> <li>- Organiser et superviser le déploiement d'une architecture réseau</li> <li>- Gérer le déploiement et ses impacts sur l'infrastructure et les acteurs en place</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p>   |
| Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 13602 - Maintenir et sécuriser les infrastructures informatiques  | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et un Plan de Reprise d'Activité (PRA)</li> <li>- Concevoir et assurer le suivi du calendrier de maintenance</li> <li>- Garantir la continuité de service du réseau et des systèmes déployés dans l'entreprise</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p>  |
| Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 13602 - Communiquer et promouvoir un projet systèmes et réseaux   | <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trier et organiser les informations issues de ses différentes activités pour en intégrer les impacts dans son activité</li> <li>- Prioriser ses activités et projets pour organiser son temps</li> <li>- Organiser les activités avec ses collaborateurs et les échéances des autres services</li> <li>- Conduire un projet informatique dans sa globalité</li> <li>- Formaliser une synthèse comprenant une analyse et une méthodologie et permettant les choix et le déploiement d'un projet ou d'une solution</li> <li>- Argumenter et convaincre un auditoire professionnel</li> <li>- Confronter ses pratiques à celles de ses pairs</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/>Mémoire professionnel et soutenance<br/>Une période d'application en entreprise de 4 mois, consécutifs ou non, est obligatoire</p> <p><b>Délivrance</b> d'un certificat de maîtrise des compétences</p> |

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | QUINON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Le jury national de délivrance des certifications professionnelles CESI est composé d'un Président, Directeur Général adjoint du CESI, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs et organisations de salariés complété par deux professionnels du métier auquel la certification prépare. |

|   |   |   |
|---|---|---|
| En contrat d'apprentissage                  | X | Le jury national de délivrance des certifications professionnelles CESI est composé d'un Président, Directeur Général adjoint du CESI, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs et organisations de salariés complété par deux professionnels du métier auquel la certification prépare. |
| Après un parcours de formation continue     | X | Le jury national de délivrance des certifications professionnelles CESI est composé d'un Président, Directeur Général adjoint du CESI, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs et organisations de salariés complété par deux professionnels du métier auquel la certification prépare. |
| En contrat de professionnalisation          | X | Le jury national de délivrance des certifications professionnelles CESI est composé d'un Président, Directeur Général adjoint du CESI, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs et organisations de salariés complété par deux professionnels du métier auquel la certification prépare. |
| Par candidature individuelle                | X |   |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002 | X | Le jury national de délivrance des certifications professionnelles CESI est composé d'un Président, Directeur Général adjoint du CESI, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs et organisations de salariés complété par deux professionnels du métier auquel la certification prépare. |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au au 14 janvier 2012.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en ingénierie réseaux" avec effet au 25 novembre 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 juillet 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

135 diplômés par an

##### Autres sources d'information :

[www.cesi.fr](http://www.cesi.fr)

<http://www.cesi.fr>

##### Lieu(x) de certification :

CESI, 30 rue Cambronne  
75015 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence, Arras, Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes, Orléans, Paris Pau, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier et Saint-Nazaire

**Historique de la certification :**

Arrêté du 30 juillet 2003 publié au Journal Officiel du 20 août : intitulé « Responsable réseaux et services Internet »,  
Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 : intitulé : « Responsable en ingénierie réseaux ».

**Certification précédente :** Responsable en ingénierie réseaux

**Certification suivante :** Responsable en ingénierie systèmes et réseaux